Force Ouvrière

AXA FRANCE

Juillet/août 2005

Comment préparer ses vacances ?

Monsieur Henri de Castries nous fournit la solution.

Nous publions, ci-après, une information donnée par le site Internet de Boursorama en date du 8 juillet 2005.

Dow Jones le 08/07/2005 12h11

AXA : De Castries exerce options ; plus value de EUR1,2 mln

PARIS (Dow Jones) – Le Président du directoire d'Axa SA (12062 FR), Henri de Castries, a exercé des options sur actions du groupe portant sur 183.520 titres, réalisant ainsi une plus value totale de plus de 1,2 million d'euros au moyen de cessions sur le marché, indique l'assureur vendredi dans une déclaration à l'Autorité des marchés financiers.

Henri de Castries a acheté 53.520 actions le 30 juin pour 644.380,80 euros et les a vendues le même jour pour 1.113.216 euros, soit une plus-value de 468.835 euros.

Le Président du directoire a acheté 85.000 actions AXA le 1er juillet pour 1.023.400 euros et les a cédées le même jour pour 1.756.950 euros, soit une plus-value de 733.550 euros.

Henri de Castries a par ailleurs acheté 45.000 actions le 4 juillet pour 541.800 euros et en a vendu 10.000 le même jour pour 207.300 euros.

(END) Dow Jones Newswires

July 08. 2005 06 :11 ET (10 :11 GMT)

Ainsi en quelques minutes, prises en dehors de son temps de travail très certainement, Monsieur Henri de Castries a réalisé une plus value représentant un peu plus de 33 ans du salaire moyen d'un salarié d'Axa en France (salaires des cadres de direction inclus y compris celui de Monsieur de Castries) et 46 ans du salaire moyen d'un salarié administratif non cadre.

Par contre, les salariés attendent toujours que, conformément à l'annonce de Monsieur Henri de Castries en date du 24 février 2005, leur prime d'intéressement représente en moyenne 1,5 mensualité contre le demi mois de salaire réellement perçu. Pourtant, le versement de la mensualité manquante ne serait que l'application concrète de deux valeurs Axiennes : La charité et le « respect de la parole donnée ».

Mais à l'évidence, chez Monsieur Henri de Castries : charité bien ordonnée commence par soi-même...

Quant aux valeurs Axiennes, elles n'ont comme seul objectif que d'accroître la productivité des salariés afin d'augmenter les dividendes des actionnaires et le cours en bourse du titre Axa, seules valeurs qui intéressent réellement Monsieur Henri de Castries.

Les salariés souhaitent de bonnes vacances au « président préféré » des « partenaires Axa» tout en lui rappelant un certain 4 août...1789.

Pour détruire le Code du Travail, le capital financier fait main basse sur le MEDEF !

Le 5 juillet 2005, le MEDEF a élu à sa Présidence Laurence Parisot.

Comme l'indique le journal la Tribune du 5 juillet 2005, la candidature de Laurence Parisot a été *« soutenue par de nombreux barons du patronat français (Claude Bébéar, Michel Pébereau, Jean Gandois)(…) Ernest Antoine Seillière en personne lui a aussi apporté un appui officiel ».*

Le 6 juillet, Libération relatant l'assemblée générale du MEDEF écrivait : « Au premier rang, Denis Kessler, à droite d'Ernest Antoine Seillière, savourant sa victoire (…) ».

Il ne fait aucun doute que le capital financier, essentiellement le secteur de l'Assurance à la tête duquel figurait Axa, a pesé de tout son poids dans cette élection.

Mais pour quelle politique ?

Avant son élection, Laurence Parisot avait défini son objectif en déclarant : *« Il est insupportable de constater que la liberté de penser s'arrête là où commence le droit du travail »*.

Pour Laurence Parisot et ses sponsors dont Messieurs Bébéar et de Castries, le droit du travail serait une atteinte à la liberté de penser.

Déjà, Claude Bébéar déclarait au journal Entreprises et Carrière du 5 mars 2002 : *« Je préfère de loin l'action collective de groupe à un cadre réglementaire centralisé, car elle est à la fois plus souple et évolue avec les mentalités. Autrement dit, j'estime la pression de l'opinion plus salutaire que les réglementations qui découlent souvent de motivations émotionnelles où idéologiques qui introduisent de nouvelles rigidités…».* Et de poursuivre *«…Il vaut mieux envisager de fixer un cadre, une ligne générale d'action. Dans ce contexte, les syndicats, les patrons d'entreprise, les ONG, les fonds éthiques ont un rôle majeur à jouer pour influencer le comportement de l'entreprise et de l'Etat ».*

Dès le lendemain de son élection, la nouvelle présidente du MEDEF précise, pour le cas où certains ne l'auraient pas compris, la nécessité de *« moderniser le Code du Travail ».* Elle envisage même de remettre en cause la représentativité des Confédérations syndicales. Elle vise très certainement celles qui ne partagent pas sa conception de la *« liberté de penser »*. D'après la Tribune, Laurence Parisot *« promet un MEDEF plus ouvert, qui irait à la rencontre des autres composantes de la société civile, médecins, avocats (…) ».* Elle veut aussi établir des ponts avec *« le monde de l'éducation »* mais aussi avec les ONG, *« qui sont le monde de demain ».*

Pour Laurence Parisot et Claude Bébéar il faut donc en finir avec des syndicats chargés de défendre les seuls intérêts des salariés et qui ont obtenu des droits codifiés aujourd'hui encore dans le Code du Travail !

Pour cela, Laurence Parisot et Claude Bébéar veulent ouvrir l'entreprise à la société civile.

Car pour Laurence Parisot et Claude Bébéar le Code du Travail est trop rigide et liberticide.

- Trop rigides et liberticides les CDI ?
- Trop rigides et liberticides l'assurance chômage, la Sécurité Sociale, les indemnités de licenciement ?
- Trop rigides et liberticides les droits collectifs codifiés dans le Code du Travail ?

Pour ces gens là, la liberté de penser se confond avec leur liberté d'exploiter sans contrainte et sans rigidité. Gageons qu'ils nous préparent, pour les jours qui viennent, des plats épicés.

Pour s'y opposer la mobilisation s'imposera !